

Maire de village

Beaucoup de candidats y voient trop souvent l'aboutissement d'une volonté de reconnaissance sociale, cette élection leur permettant de satisfaire un ego parfois surdimensionné.

C'est regrettable, sur le plan moral, d'abord, car la recherche d'un mandat public doit être motivée par le goût du service des autres, par le désir d'être utile à la collectivité. C'est navrant, sur le plan de l'efficacité, car pour ceux qui sont animés par la seule quête du pouvoir, il reste, en général, peu d'énergie, une fois ce dernier obtenu, pour les réalisations que l'électeur est en droit d'attendre.

On en a vu les déplorables conséquences patrimoniales dans les années cinquante, les maires ayant d'importantes responsabilités en matière d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement de ce que l'on baptise pompeusement le « cadre de vie », n'avaient guère de formation d'Histoire de l'Art ou même l'humilité qui, dans ce domaine, les aurait conduit à recueillir les conseils de ceux qui savent (*).

(*) Sans doute, faut-il mentionner le rôle de l'architecte-conseil, architecte des Bâtiments de France

Heureusement, l'enseignement de cette matière est maintenant prévu; le niveau de l'ensemble de nos concitoyens s'en trouvera rehaussé, en espérant qu'avant l'arrivée aux affaires de la nouvelle génération, l'ancienne n'ait pas commis d'autres barbares destructions...

En France, même la gestion locale s'est politisée. Ainsi, dans les conseils municipaux de nos 36.000 communes, on ne s'affranchit guère des vieilles étiquettes. Et c'est ainsi que, bien souvent, on ne se prononce pas sur un projet en fonction de son intérêt, mais de l'appartenance de celui qui le présente. Le bon maire est celui qui demeure capable de dépasser son préjugé clanique. Dans l'hexagone, les réseaux ont tellement d'importance... Mais, heureusement, les temps ont changé et l'électeur voit maintenant d'un œil favorable le candidat libre de tout réseau.

Le Haut-Doubs regorgeait jusqu'à présent de leaders locaux, portant beau et parlant haut, régnant sur des conseillers transis, véritable chambre d'enregistrement. Souvent, le maire tenait avec sa garde rapprochée la véritable réunion du conseil avant l'heure et n'hésitait pas, à l'âge où l'on se retire, à désigner purement et simplement son successeur. Cette génération prend le large et on peut se réjouir de l'arrivée de nouvelles têtes, capables d'administrer dans la concertation, aptes à écouter les avis différents sans les considérer comme des mises en cause personnelles et ne confisquant plus la démocratie à leur profit.

Être maire d'une petite commune représente une très lourde charge, assez ingrate, faut-il le rappeler, avec son cortège de responsabilités pénales et les heures consacrées à des problèmes minuscules. Aussi n'est-il guère surprenant que ce soit souvent un personnage disponible qui y prétende. Rares, en effet, sont les réussites économiques ou industrielles qui laissent le temps de s'occuper d'une mairie.

C'est pourquoi, si l'on souhaite attirer, dans l'avenir, des candidatures de qualité ou d'envergure, on ne fera pas l'économie d'une réforme de la taille des communes. Avec ses 36.000 communes (autant que dans le reste de l'UE), la France a multiplié les petits maires, petits adjoints et petits gardes-champêtres. Moins de communes, avec des maires mieux rémunérés pourrait être une piste à suivre.

Je terminerai en rappelant l'impérative nécessité d'une ouverture vers l'extérieur de la part des élus de proximité. Trop longtemps, beaucoup n'étaient jamais sortis de chez eux et, en dépit d'un véritable dévouement, n'étaient guère armés pour prendre les bonnes décisions. Le nez dans le guidon, ces élus n'ayant guère flairé un air étranger à celui de leur bourgade natale, privés de la distance indispensable aux prises de décision engageant le long terme, étaient ainsi condamnés à mouliner les vieux poncifs et à s'inscrire dans un conformisme stérile. Mais cette échéance électorale sera certainement l'occasion d'un vaste renouvellement, puisqu'un tiers des maires ne se représente pas.

Fr-Louis A'WENG